

**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD A L'OCCASION DE LA 114ème
SESSION DU CONSEIL DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE SUR LES
MIGRATIONS**

Point 10: Débat Général

Genève, 29 Novembre 2023

.....

**Monsieur le Président du Conseil de l'OIM ;
Madame Amy Pope, Directrice Générale de l'OIM ;
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs ;
Mesdames et Messieurs ;**

Le Tchad souscrit à la déclaration prononcée par le Rwanda au nom du Groupe africain et félicite la Directrice Générale de l'OIM pour la présentation de son rapport annuel qui fournit une mise à jour des efforts déployés par l'Organisation afin de tenir la promesse de la gouvernance migratoire, tout en soutenant les personnes les plus vulnérables à travers le monde.

Le Tchad prend note avec satisfaction les priorités organisationnelles définies par les parties prenantes pour le prochain cycle de planification stratégique de l'Organisation, qui couvre la période 2024-2028 et se réjouit de la mise en évidence de domaines programmatiques prioritaires tels que : sauver des vies et protéger les migrants ; trouver des solutions aux déplacements en accordant une attention particulière aux réponses à la migration climatique ; et faciliter des voies de migration régulières.

Le Tchad partage l'analyse selon laquelle la migration est non seulement une échappatoire à des situations de crise, mais aussi un moyen de renforcer la résilience et de promouvoir le développement dans les communautés en proie au changement climatique, à un conflit, à l'instabilité et au sous-développement. A cet égard, le Tchad salue l'étroite collaboration de l'OIM avec les États Membres, les organisations de la société civile et les communautés afin d'élaborer des solutions qui améliorent la résilience et permettent aux communautés de s'adapter à un monde instable et en évolution rapide.

Toutefois, malgré la pertinence des réponses apportées par l'Organisation aux nouveaux défis, le Tchad est grandement préoccupé par le sous financement de nombreuses opérations menées par l'OIM en faveur de communautés touchées par des déplacements internes prolongés et répétés demeurent largement sous-financées

**Monsieur le Président du Conseil de l'OIM ;
Madame Amy Pope, Directrice Générale de l'OIM ;
Mesdames et Messieurs ;**

Par sa situation géographique, le Tchad est à la fois un pays de départ, de transit et d'arrivée des migrant et plusieurs dynamiques migratoires convergent sur le pays qui accueille plus d'un million de personnes en situation de déplacement dont des

refugiés, des retournés, des personnes déplacées internes, des travailleurs migrants, et bien d'autres.

« Pays Champion » de la mise en œuvre du Pacte mondial sur la migration, le Tchad s'est engagé depuis 2018 pour une meilleure gouvernance des migrations au niveau national par la mise en œuvre du Pacte mondial sur la migration, et ce, à travers un Plan d'actions prioritaires national 2019 – 2021, qui a été renouvelé pour la période de 2022 – 2024.

Il est important de souligner que plusieurs avancées majeures ont été enregistrées afin de renforcer la protection de toutes les personnes en situation de déplacement dans le pays, à travers l'adoption de la loi 027/PR/2020 portant Asile en République du Tchad et son décret d'application, la loi 012/PT/2023 portant protection et assistance aux personnes déplacées internes.

**Monsieur le Président du Conseil de l'OIM ;
Madame Amy Pope, Directrice Générale de l'OIM ;
Mesdames et Messieurs ;**

Pays sahélien enclavé, le Tchad est l'un des pays du continent les plus vulnérables aux effets du changement climatique et à la dégradation de l'environnement dans le monde se félicite de la Déclaration ministérielle de Kampala sur la migration, l'environnement et le changement climatique qui donne l'occasion sans précédent de soutenir les priorités des États membres afin de relever les défis tout en tirant parti de la migration pour le développement durable.

Pour conclure, le Tchad, faisant partie des 15 pays pilotes dans le cadre du Programme d'action de l'Agenda du Secrétaire général des Nations Unies sur les déplacements internes se réjouit de l'appui apporté par l'OIM aux Equipe pays des Nations Unies dans la coordination des efforts visant à mettre en place des solutions durables aux déplacements à l'échelle nationale et régionale ; et réaffirme sa ferme volonté et son engagement indéfectible à la mise en œuvre effective des objectifs du Pacte mondial pour les migrations.

Je vous remercie !